

ASSURANCE ANNULATION

Concernant la réservation « Les Issambres », voici les montants de l'assurance annulation qui est déterminé en fonction du prix :

- De 0,01 € - 100 € = 8 €
- 100,01 € - 200 € = 12 €
- 200,01 € - 300 € = 18 €
- 300,01€ - 800 € = 30 €
- 800,01 € - 1500 € = 45 €
- 1500,01 € - 3000 € = 75 €
- Plus que 3000,01 € = 110 €

Ce montant est à ajouter au prix de la réservation. L'assurance n'est pas obligatoire mais conseillée.